



L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 9 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire sortant Monsieur Didier ROUX, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Curzon, sous la présidence de Monsieur le Maire réélu.

Date de convocation (envoyée par mail individuellement) : 17/03/2026

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : ROUX Didier – LAMY Mireille – BOUNOLLEAU Christophe – BRARD MISSON Sandrine – ANGUERAND Thierry – DU JONCHAY François – PICOT Alexandra – PUAUD Philippe – MATHIEU Mireille – LECOCQ Jean Michel

Absents : -

Absents excusés : DESTOUCHES Morgane

Liste des pouvoirs : DESTOUCHES Morgane a donné pouvoir à PICOT Alexandra

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : LAMY Mireille

LISTE DES DELIBERATIONS

- Election du Maire : *M. Didier ROUX élu à la majorité absolue (10 voix obtenues)*
- Fixation du nombre d'adjoints au Maire – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Election des adjoints au Maire : *Liste d'adjoints paritaires conduite par Christophe BOUNOLLEAU et Mireille LAMY élue à la majorité absolue (11 voix obtenues)*
- Lecture et remise de la charte de l' élu local
- Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Désignation des délégués au sein de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral :
 - *M. Didier ROUX désigné délégué titulaire à la majorité absolue (10 voix obtenues)*
 - *M. Christophe BOUNOLLEAU désigné délégué suppléant à la majorité absolue (11 voix obtenues)*

La secrétaire de séance,
Mireille LAMY



Le Maire,
Didier ROUX